

## Déclaration en matière de stratégie Erasmus

### **D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus**

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

La stratégie internationale de l'ESTACA repose sur 4 axes principaux :

1. Accroître la mobilité entrante des étudiants, en la doublant en 2 ans à travers le développement de nouveaux parcours académiques :

- Dernière année de spécialisation dispensée en anglais (cas de la spécialisation « Operation & Maintenance in Aeronautics » en 2013-2014)

- Multiplication de semestres internationaux, à partir du CAED existant, associant technologie, langue française et culture (été 2014)

- Création de « summer programs » de 1 mois (été 2014)

2. Encourager la tendance existante de la croissance de la mobilité sortante étudiante en structurant, pour mieux les développer, les partenariats existants ou futurs autour des 3 domaines suivants : académique, projets de recherche et relations entreprises étrangères.

3. Favoriser les échanges formels d'enseignants

4. Accroître la formation à la culture internationale des étudiants et de l'ensemble des salariés de l'ESTACA (création en 2013 d'un poste de responsable langues et culture internationale)

La sélection des partenaires académiques se fait en cohérence avec les enseignements dispensés à l'ESTACA, dans des domaines similaires ou complémentaires afin d'enrichir les connaissances des étudiants en mobilité.

D'un point de vue géographique, la priorité est donnée aux bassins économiques qui disposent d'une forte présence industrielle dans le secteur des transports, et qui favorisent la proximité entre les universités et les entreprises du secteur. L'Europe, les Etats-Unis, le Canada ou le Japon sont des cibles majeures du fait de la maturité de leur marché et de leur industrie dans le domaine des transports, ainsi que par le nombre d'universités et entreprises spécialisés.

Un deuxième groupe de pays cibles correspond aux pays émergents dont le secteur des transports est très dynamique, comme par exemple la Chine, l'Inde, le Brésil ou le Mexique.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]